Ami du Clergé du 29 juin 1939

Deuxième partie : # PRÉDICATION

SOMMAIRE

Courtes instructions sur la Morale. — XVI. Les causes qui changent la moralité de l'acte humain, 385.
Panégyrique de S. Vincent de Paul. — Son temps et la source de sa puissance, 387.
Instructions à des jeunes filles *sur les caractères de la vraie piété.* — II. La vraie piété doit être régulière, 390.
Sujets de circonstance. — *Pour une réunion de Bibliaires :* Avantages surnaturels du rôle des bibliaires, 394.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — LXXI. L'Apocalypse, 396. — LXXII. Conclusion, 398.
Le mot sur la Sainte Vierge. — Pour être pur, 400. — Dans les bras de la Sainte Vierge, 400.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LA MORALE

XVI

LES CAUSES QUI CHANGENT LA MORALITÉ DE L'ACTE HUMAIN

Mes frères,

La morale a pour objet l'acte humain, c'est-à-dire non pas tout acte accompli par l'homme, mais seulement celui dont il est responsable, dont il doit rendre compte. Pour apprécier la valeur morale de l'acte humain, il faut se baser, avons-nous dit, sur les trois éléments suivants : l'objet, la fin ou le but de l'acte, les circonstances dans lesquelles il s'est produit.

Il nous reste à voir les causes qui changent la moralité de l'acte humain, et par conséquent sa responsabilité. Comme les deux principes qui font la moralité de l'acte humain sont l'intelligence et la volonté, les causes qui changent cette moralité doivent affecter l'intelligence et la volonté. Ces causes peuvent être tantôt habituelles, tantôt accidentelles.

I. — *Causes qui influent sur l'intelligence*

Elles peuvent se ramener à deux : l'*ignorance* et l'*erreur*.

L'*ignorance* consiste à ne rien savoir, à ne pas soupçonner la vérité : on ne voit rien. L'*erreur* consiste à croire qu'une chose fausse est vraie : on voit de travers, à rebours. Ainsi un païen est atteint d'ignorance à l'égard du vrai Dieu qu'il ne connaît pas, et d'erreur à l'égard de ses idoles, qu'il regarde comme des dieux. Dans la pratique, ce qui se dit de l'ignorance peut s'appliquer à l'erreur et réciproquement ; toutes les deux sont soumises aux mêmes règles.

L'ignorance peut porter sur la loi : alors c'est l'ignorance de *droit ;* ou sur le fait : c'est l'ignorance de *fait*. Ainsi on peut ignorer qu'une loi de l'Eglise prohibe les mariages entre les parents dans la ligne collatérale jusqu'au 3e degré, ou, connaissant cette loi, on peut ignorer sa parenté.

L'ignorance d'une loi excuse-t-elle la transgression ? Oui, si cette ignorance est elle-même excusable, non fautive, *invincible*, comme on dit communément, c'est-à-dire quand on ne la soupçonne pas ou qu'il n'y a pas moyen de la vaincre. Celui qui agit croit qu'il y a obligation d'agir ainsi et obéit à sa conscience ; son acte, répréhensible en lui-même, devient bon ; réciproquement, tel acte bon en lui-même devient mauvais si, par erreur, on le croit défendu.

Au contraire, si l'ignorance est coupable, *vincible*, ce qui arrive quand on soupçonne la vérité et qu'on ne cherche pas à la connaître, elle peut non pas détruire, mais diminuer la liberté, atténuer la responsabilité dans la mesure où existe notre bonne foi à l'égard du devoir.

Dans le cas où, pour pécher plus librement, on ne voudrait pas s'instruire de la loi, ce serait l'ignorance *affectée*, dont la culpabilité, au dire de théologiens, serait plus forte.

A l'ignorance se rattachent, comme sortes de succédanés, *l'oubli et l'inadvertance*, que l'on peut considérer comme des ignorances momentanées. On connaît la loi, mais on l'oublie au moment même où il faudrait l'observer. Ordinairement il n'y a pas de culpabilité, mais une certaine négligence qu'il faut combattre.

A l'erreur peuvent se joindre les *préjugés*, ou idées préconçues, idées qu'on tient de l'hérédité, du milieu, de l'éducation, etc., idées qu'on prend pour des axiomes et qui exercent sur nous et sur notre conduite une influence aveugle, mais réelle et parfois assez puissante pour aboutir à la violation du devoir.

Que les parents, les maîtres, les « responsables » s'en souviennent !

II. — *Causes qui influent sur la volonté*

En traitant des causes qui agissent sur la volonté, nous n'avons pas du tout la prétention de classer ces causes en compartiments exclusifs et hermétiquement fermés, car nous sommes loin de nier leur interpénétration, et, certes, elles pourraient figurer en plus d'une catégorie. En ne retenant que les principales, ramenons-les à ces quatre séries : le caractère, les passions, la crainte et la violence, les états pathologiques.

I. Le caractère. — Il se compose de trois éléments : le tempérament, reçu à la naissance ; l'éducation, qui modifie ou affermit les qualités et les défauts du tempérament ; enfin l'habitude qui fortifie les dispositions premières, modifiées éventuellement par l'éducation.

1. *Le tempérament* consiste dans les dispositions innées en nous et qui nous viennent de l'hérédité. Il y a souvent transmission par les parents aux enfants de propensions, d'inclinations à faire ceci plutôt que cela. « L'homme héritant des modes de sentir et de penser de ses pères, est sollicité à vouloir et par suite à agir comme eux [1]. » Cette transmission est appelée *atavisme ;* elle peut se produire immédiatement du père et de la mère aux enfants ; parfois elle saute une génération, va des aïeuls aux petits-enfants. Il arrive que des enfants sont d'une belle intelligence, alors que le père et la mère en sont plutôt dépourvus. On s'en étonne tout d'abord, mais, en recherchant, on apprend que le grand-père, la grand'mère étaient richement doués de ce côté.

Cet atavisme détruit-il le libre arbitre ? Non, sauf dans certains cas très exceptionnels, où l'usage de la raison paraît aboli ; mais il peut faire agir au détriment de la liberté, l'amoindrir et, par suite, diminuer la responsabilité. « ... Cette hérédité des im-

[1] Th. Ribot, *L'hérédité psychologique*, p. 324.

pulsions et des tendances constitue pour l'homme un ordre d'influences internes au milieu desquelles il vit, mais qu'il a la faculté de juger et de vaincre. Elles n'entraînent pas plus que les autres circonstances internes ou externes la suppression, l'anéantissement du facteur personnel..., la nécessité irrésistible des actes. » *(Op. cit.).*

2. *L'éducation.* Développer, affermir les heureuses et utiles dispositions déposées en nous par la nature, corriger, retrancher ce qu'il y a de défectueux, de mauvais dans notre tempérament, tel est le double rôle de l'éducation, de la bonne et saine éducation, tel est le devoir primordial des parents, mandataires de Dieu, et des maîtres, mandataires des parents. Personne n'a le droit de fausser par une mauvaise éducation les idées de bien et de mal et d'obscurcir par les préjugés la notion du devoir. Mais on ne peut nier que l'éducation défectueuse chez un enfant peut accentuer les défauts d'un tempérament héréditaire, diminuer la liberté et la responsabilité.

3. *Les habitudes.* L'habitude est une tendance à agir dans un certain sens par suite de la répétition des mêmes actes. La répétition des actes bons rend le bien plus facile à accomplir, fait acquérir l'habitude du bien qui s'appelle la qualité ou la vertu. La répétition des actes mauvais rend le mal plus aisé à commettre et parfois très difficile à corriger et donne lieu à l'habitude du mal, au défaut, au vice. Nous ne nous occupons que de cette dernière et nous nous posons cette question : Quelle est l'influence de l'habitude sur l'acte humain ? Il faut établir des distinctions. Ou bien la mauvaise habitude a été contractée involontairement ou volontairement.

Lorsqu'elle a été contractée involontairement, qu'elle est le produit de l'inadvertance, qu'elle est repoussée aussitôt qu'on en a conscience, elle supprime toute responsabilité.

Si elle a été acquise volontairement, on peut distinguer encore :

Si elle a été acquise volontairement, sciemment, librement, si elle n'a jamais été rétractée, si on s'y adonne sans résistance, l'acte commis sous son influence n'est pas innocenté, tout au contraire, la responsabilité est aggravée ;

Si elle a été contractée volontairement, mais rétractée sérieusement ensuite, si, malgré de fermes résolutions prises, on retombe par l'influence de cette même habitude rétractée mais non détruite, la liberté est diminuée, la responsabilité est réduite. C'est le cas du blasphémateur, de l'ivrogne qui retombent dans leurs vieux péchés, malgré les fermes résolutions prises. Peut-être même la responsabilité pourrait être nulle, si, en vérité, le vieux péché « avait échappé » involontairement.

En résumé, le tempérament, l'éducation, les habitudes peuvent diminuer, mais pas abolir le libre arbitre.

II. Les passions. — En général, la passion est un mouvement de l'âme, qui nous porte à faire ce qui nous plaît et nous inspire de l'aversion pour ce qui nous déplaît. Il y a des passions bonnes et louables, il y en a de mauvaises.

Nous ne traitons ici que des passions mauvaises, mouvements désordonnés qui poussent l'âme hors des bornes de la raison, comme la sensualité, la haine, la colère, l'envie, etc.

Ainsi entendues, les passions influent-elles sur la liberté d'agir ? ont-elles un retentissement, un effet sur la responsabilité ? Il faut distinguer entre la passion violente et la passion moins violente.

Lorsque la passion est d'une telle violence qu'elle bouleverse et obnubile complètement la raison, l'acte n'est que machinal ; il n'y a pas de place pour la liberté et la responsabilité, à moins qu'elle ne soit volontaire dans sa cause.

Si, au contraire, comme il arrive généralement, la passion peut être vaincue par l'effort de la volonté, plusieurs cas peuvent se présenter.

a) Ou bien la volonté, loin de résister à la passion, s'y arrête complaisamment, l'entretient, la nourrit, l'excite, en augmente l'intensité ; il y a, alors, aggravation de la faute et de la culpabilité. Ainsi un homme veut se venger et volontairement et constamment pense à l'injure reçue, pour maintenir son aigreur, sa colère, sa haine, sa soif de vengeance.

b) Ou bien la volonté résiste et repousse énergiquement la passion. Alors, non seulement il n'y a pas de faute, mais il y a mérite.

c) Ou bien la volonté résiste, mais pas assez énergiquement et elle succombe. Alors, la passion n'éteint pas la responsabilité, mais diminue la culpabilité.

III. La crainte et la violence. — 1. *La crainte* est une émotion, un trouble, un saisissement qui s'empare de l'âme. en présence d'un danger. Ce danger est réel ou imaginaire, mais regardé comme réel. Il apparaît comme certain, comme probable, comme possible, comme peu probable. Il peut en lui-même revêtir ou non un caractère de gravité, comme quand il s'agit du péril de perdre la vie ou simplement une faible somme d'argent. La crainte peut affecter un homme, ou une femme, ou un enfant, ou un supérieur, ou un inférieur, ou une personne au tempérament solide, ou une autre au tempérament nerveux ou maladif. Il y a donc dans la crainte de multiples degrés, des doses plus ou moins fortes, et, par suite, de sérieuses distinctions à faire, quand on cherche quelle influence peut exercer la crainte sur la liberté et la responsabilité.

La crainte est grave ou elle est légère.

Si elle est *grave* au point d'ôter momentanément à l'esprit le contrôle de ses actes et de le rendre incapable de discernement, par conséquent d'enlever l'usage de la saine raison et du libre arbitre, elle excuse de tout péché.

Mais si la crainte, même grave, n'ôte pas à l'âme l'usage complet de ses facultés, elle n'enlève pas, mais atténue la responsabilité.

La crainte purement *légère* ne peut entrer en ligne de compte.

2. *La violence.* Il est à remarquer que la violence n'influe que sur les actes extérieurs, tandis que la crainte atteint les actes intérieurs et les actes extérieurs. La violence est donc une contrainte venue de l'extérieur pour forcer quelqu'un à faire une chose contre son propre consentement. Ainsi prendre la main de quelqu'un, la conduire de force, de manière à lui faire signer un testament, une déclaration, un témoignage, une déposition ; arrêter quelqu'un, le torturer, le « passer à tabac », jusqu'à ce qu'il fasse tel aveu ou tel acte déterminé.

La violence n'agit donc directement que sur le corps, mais n'influe-t-elle pas sur l'âme, sur le consentement de la volonté, sur la liberté, la responsabilité et dans quelle mesure ? Une règle générale ne peut être établie; mais si, ordinairement, la violence n'ôte pas totalement le libre arbitre, elle le diminue dans la proportion où interviennent la gravité de la violence elle-même, l'état de santé, le tempérament, l'âge de celui qui la subit.

IV. Les états pathologiques. — Les maladies du corps et de l'âme, encore que nous ne saurions citer que les plus importantes de celles qui intéressent notre sujet, peuvent, en affaiblissant les organes, avoir une sérieuse influence sur l'intelligence et la volonté, qu'elles dépriment. Cette dépression se produit peu à peu dans les maladies à évolution lente, plus rapidement dans certaines fièvres. Et ce n'est pas toujours à faux que les médecins accordent des certificats en vue d'obtenir des funérailles religieuses pour des malades qui se sont suicidés.

Parmi ces sortes de maladies, nous trouvons les impulsions irrésistibles, l'hystérie, la neurasthénie, l'épilepsie, l'hypnose.

1. *Les impulsions irrésistibles.* « Les unes sont inconscientes et suivies d'exécution immédiate, sans que le sujet ait eu seulement le temps d'en prendre connaissance ; les autres sont pleinement conscientes : le malade sent qu'il n'est plus maître de lui-même, qu'il est invinciblement poussé à commettre des actes qu'il réprouve et dont il a horreur. Un jeune homme adore sa mère et il est hanté de l'idée de la tuer : pour s'empêcher d'exécuter son atroce désir, il est obligé de supplier qu'on l'attache dans la grange comme un loup [2]. »

Il est bien triste d'être sujet à ces sortes de crise, qui, sans doute, enlèvent la responsabilité, mais il faut prévoir les moyens de ne pas y succomber, par exemple en priant un ami de veiller.

2. *L'épilepsie*, maladie bien connue, est un désordre des nerfs. Les crises en sont plus ou moins fréquentes et elles peuvent être dangereuses. « Sous l'influence de l'impulsion, l'épileptique est capable de blesser, de tuer les personnes qui l'approchent, et il est d'autant plus terrible que sa vigueur, dans ces moments, est prodigieuse et qu'il frappe avec une sûreté remarquable [3]. » Ces crimes alors ne sont pas imputables.

3. *L'hystérie* est un état maladif du système nerveux. L'hystérie diminue ou éteint la sensibilité dans certaines parties du corps : c'est l'anesthésie, ou l'augmente dans d'autres : c'est l'hyperesthésie. Cette irritabilité des nerfs agit sur le caractère, trouble l'intelligence, débilite la volonté, par suite affaiblit la liberté et amoindrit la responsabilité. La liberté et la responsabilité peuvent totalement disparaître dans la « grande hystérie », qui rend ses victimes semblables aux aliénés, tout en laissant plus d'action efficace aux remèdes physiques et spirituels.

4. *La neurasthénie* est un état pathologique qui s'attaque au système nerveux, qu'il débilite et affaiblit. Il en résulte une dépression physique et morale ; le neurasthénique est pris d'une idée fixe toujours défavorable, qui l'envahit, en fait un demi-esclave et amoindrit sa responsabilité.

5. *L'hypnose* est un sommeil artificiel dans lequel l'hypnotisé perd la conscience de ses actes et devient la chose de l'hypnotiseur. Elle n'enlève pas la responsabilité quand celui qui s'est laissé volontairement endormir a prévu que du mal lui serait peut-être suggéré.

6. On pourrait encore noter une maladie singulière, qui va aux extrêmes, tantôt empêche de vouloir ce que l'on désirerait : c'est l'absence de volonté, l'aboulie ; tantôt force à vouloir ce que l'on déteste : c'est un penchant, une « propension » invincible, comme la manie du vol, la kleptomanie. Dans cette maladie, la liberté est singulièrement restreinte.

* *

Telles sont les principales causes qui peuvent changer la moralité de l'acte humain. Nous devons en tenir compte pour l'appréciation de la conduite d'autrui. Nous devons toujours faire effort pour que notre intelligence et notre volonté restent saines, droites et probes, toutes deux fidèles servantes de Dieu. Ainsi soit-il.

[2] Rauh et Revault, *Psychologie*.

[3] Féré, *L'épilepsie*.

PANEGYRIQUE DE S. VINCENT DE PAUL

SON TEMPS ET LA SOURCE DE SA PUISSANCE

Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse faciet et majora horum faciet.

En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes encore. (Jo., XIV, 12).

Mes frères,

Cette parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la plus étonnante de ses promesses, la dernière de ses prophéties, devait recevoir presque aussitôt son accomplissement. Au sortir du Cénacle, après le baptême de feu de l'Esprit divin, les Apôtres se partagent le monde, conquièrent à leur Maître plus d'âmes et de peuples que n'avait fait le Maître lui-même. Pierre, le premier, d'un seul discours, lui subjugue trois mille hommes, les jours suivants d'autres milliers, et il ira bientôt renverser les dieux du Panthéon, soumettre la Rome des Césars à la Croix du Christ. Déjà Paul lui fraie le chemin, domptant, comme à la course, l'Asie, l'Epire, la Thessalie, la Grèce, l'Italie, peut-être l'Espagne. Les Apôtres captivent les volontés et retournent les cœurs. « En vérité, en vérité, je vous le dis, qui croit en moi fera les mêmes œuvres que moi et de plus grandes encore. »

L'efficacité de cette parole ne devait point finir avec les Apôtres. Au contraire, plus l'Evangile propage ses lumières jusqu'aux derniers confins du monde, plus il faut allonger le rayon en élargissant le cercle, armer ainsi les ouvriers d'une puissance toujours grandissante : puissance de la parole chez un S. Jean Chrysostome, puissance de la doctrine chez un S. Augustin, puissance de la sainteté chez les patriarches de la vie monastique, puissance du gouvernement chez les successeurs de Pierre, puissance du zèle et des miracles chez un S. François-Xavier et tous les propagateurs du Saint Evangile.

Dieu n'y a pas manqué. Et, à travers les âges, défilent les admirables légions de soldats du Christ, soldats vaillants, invincibles, pour ainsi dire plus puissants par Jésus que Jésus lui-même. Parmi eux, il en est un à qui il fut donné de réunir en sa personne les mille formes de la grâce divine, « *multiformis gratiæ Dei* », et de marquer son œuvre d'une immortelle empreinte. C'est S. Vincent de Paul, dont nous célébrons la fête, et dont je voudrais chanter la gloire, en rappelant le temps où il vécut, et la source de sa merveilleuse puissance.

I. — *Temps où il vécut*

Dieu fait les saints pour les siècles comme les siècles sont faits pour eux. Il en faut de moindres pour

les siècles tranquilles : il en faut de plus grands pour les siècles tourmentés. Lorsque la tempête menace d'emporter le monde, un homme paraît, visiblement marqué du signe divin. C'est l'homme prédestiné, l'homme providentiel, l'homme envoyé de Dieu. Il parle, il agit, et sa parole jointe à son action change les destinées du monde. Tel fut Jean-Baptiste, le précurseur de l'Homme-Dieu, chargé de frayer au Christ le chemin de tous les cœurs. Tel fut, au IVe siècle, Constantin qui fit asseoir avec lui le christianisme sur le trône des Césars. Tel fut Remi enseignant, convertissant, baptisant Clovis et ses Francs. Tel fut, au VIIe siècle, Grégoire le Grand arrêtant le flot des invasions barbares ; au IXe, Charlemagne endiguant le torrent pour jamais et achevant de civiliser par la Croix les peuples du Nord ; au XIe, Grégoire VII débarrassant l'Eglise des bandelettes dorées et des entraves couvertes de fleurs, par lesquelles le pouvoir civil voulait la ligoter. Telle fut, au XVe, Jeanne de Domremy partant, sur l'ordre du ciel, pour guerroyer et libérer la France; tel fut, au XVIe, Ignace de Loyola opposant ses jésuites aux partisans de Luther. Tel fut Vincent de Paul au XVIIe siècle.

Ce siècle est travaillé par toutes les fièvres et tous les maux à la fois. Le protestantisme est déchaîné dans toute l'Europe, le sang a coulé, les églises ont été saccagées, les ossements des saints jetés aux quatre vents, un hérétique est à la veille de s'asseoir sur le trône de S. Louis, l'esprit de dispute divise les catholiques. Les décrets du Concile de Trente arrêtés à nos frontières ne peuvent apporter à la belle Eglise de France la force disciplinaire dont elle a tant besoin : voilà pour la religion. — La France et l'Autriche recommencent, dans toute l'Europe, le duel à peine fini de la France et de l'Angleterre, la barbarie règne sur toutes les mers : voilà pour l'état politique. — Des provinces entières sont broyées par la guerre, ravagées par la peste et la famine; et, à la faveur de tant de maux, les désordres se multiplient, la religion est méconnue, la débauche et le pillage s'étalent sans vergogne, les chefs sont en lutte contre leur roi : voilà pour l'état moral.

Cependant il y a comme une réaction dans les esprits, on croit voir pousser des germes féconds pour un prochain avenir, et entendre des voix qui appellent la gloire.

Comme les autres, le XVIIe siècle attend un homme, son saint. D'où va-t-il venir ? De là-bas, tout au sud de la France, presque à la sortie des Landes, d'un tout petit village inconnu, de la terre sablonneuse et inculte, d'une famille modeste, chrétienne, nombreuse. Dieu va le chercher comme le jeune David, dernier fils de Jessé, à la campagne, où il garde le troupeau de son père. Dieu le trouve dans la lande déserte, sous la voûte du ciel, toujours à l'ombre d'une Madone vénérée. Il se révèle à lui comme à Moïse, dans le flanc d'un chêne à jamais fameux, lui parle au cœur, le mène comme par la main jusqu'au sacerdoce, puis lui demande comme à Abraham le sacrifice : « Sors de ton pays et de ta parenté, marche devant moi jusqu'à la terre que je te montrerai. » Vincent a vingt-quatre ans.

Plus tard, ce petit pâtre landais, qui a quitté son petit hameau, sa pauvre et chère famille, le grand chêne qui ombrageait sa chaumière, l'étang où son troupeau venait boire, la modeste église de son village, le sanctuaire de N.-D. de Buglose, où il faisait de fréquents pèlerinages, est à Paris dans le conseil et l'intimité des rois. Les portes de la Cour et les palais des ministres s'ouvrent devant lui. Tous les grands hommes d'alors, de la politique, du clergé, de la noblesse prennent son avis. Toutes les détresses s'adressent à sa bonté généreuse et compatissante. Il lève des armées de la charité et il nourrit des provinces entières, fonde des œuvres magnifiques qui durent. Toutes les déchéances, les humiliations, les douleurs viennent à lui ; il a une poussée de vie, une puissance de résurrection pour son siècle, pour tout son siècle, dont il reste, malgré tant d'autres gloires, la figure la plus lumineuse, la plus douce, la plus aimée, la plus féconde, la plus grande, la plus immortelle.

Mais d'où lui vient donc cette force qui l'a transfiguré, qui lui a permis de remuer son temps et d'étonner le monde, d'être un extraordinaire thaumaturge, un prestigieux fondateur, un grand réformateur du clergé, un habile politique, un économiste de premier ordre ?

II. — *Source de sa puissance*

Il y a dans la vie même de S. Vincent, comme dans l'histoire des saints, la prédestination, la conduite mystérieuse des hommes à leur fin, le choix tout-puissant du ciel. Mais toute grande œuvre demande notre collaboration, et quand Dieu trouve sous sa main des instruments qui se prêtent à sa céleste influence et se plient davantage à sa divine action, des âmes en qui se réfléchit l'image de Jésus, qui sont la belle réplique du Sauveur, en vérité on peut dire que ces âmes feront les œuvres qu'a faites le Christ et de plus grandes encore. Ainsi S. Vincent de Paul, en qui nous ne trouvons un aussi grand saint que parce qu'il a été un homme extraordinaire d'humilité, de science, de bonté et de force.

1. *L'humilité.* — L'humilité fut toute la loi et l'esprit de la vie de S. Vincent. Et pourtant, chez lui, un orgueil à forte dose tentait sans cesse de relever la tête ; Vincent sut l'humilier toujours et se préparer, se garder par la modestie et la patience, dans l'obscure imitation de Dieu.

« Sur son horizon, dit M. G. Goyau, dans *La Vie des âmes et des livres*, se dresse toujours le Fils de Dieu. A chaque ennui, à chaque difficulté qui surviennent, Vincent regarde et assimile chaque circonstance à l'un des états par lesquels passe le Christ, et « près de lui, avec lui et en lui » se réjouit et se console. En 1650, à Alger, le frère Barreau tombe en servitude, et Vincent de lui écrire : « Notre-Seigneur, étant descendu du ciel en terre pour la rédemption des hommes, fut pris et emprisonné par eux. Quel bonheur pour vous, Monsieur, d'être traité de même ! » M. Alméras, supérieur à Rome, a des sujets d'humeur difficile, des « dyscoles », comme les nommait S. Paul. Mais patience, patience, lui écrit S. Vincent. Et quand le même supérieur est obligé de chercher une maison, il reçoit de Vincent ce mot étrange mais consolateur : « C'est bonté de Dieu sur nous que d'avoir cette occasion d'honorer l'état de N.-S., qui n'avait aucun logement sur terre. »

Pour montrer à un Supérieur comment il doit se comporter avec les Frères, il lui dit : « Le Fils de Dieu traitait ses apôtres d'amis, quoiqu'ils ne fussent pas encore prêtres; et nous voulons traiter les nôtres de serviteurs, quoiqu'il soit vrai de dire que la plupart aient plus de vertu que la plupart d'entre nous, pour le moins plus que moi ! »

Un aumônier du roi désirait beaucoup être évêque, persuadé, sans nul doute, qu'il recherchait le « *bo-*

num opus » de S. Paul, et il obsédait M. Vincent qui lui répondit : « Vous suivrez la règle de l'Eglise, qui ne permet pas qu'on se pousse soi-même aux dignités ecclésiastiques ; et vous imiterez le Fils de Dieu, qui, étant prêtre éternel, n'est pas venu néanmoins exercer cet office par lui-même ; mais il a attendu que son Père l'ait envoyé. »

Un jour, la reine veut le faire élever à l'épiscopat, lui qui a préparé tant de dignes pontifes. Il refuse avec indépendance, pour demeurer au service de tous, le bon Monsieur Vincent à la chaussure plus que modeste, à la soutane rapiécée.

L'humilité de Vincent se résume bien en cette maxime : Pas de hâte, pas de bruit. « Le Fils de Dieu, écrit-il, en 1642, à M. Coglée, a demeuré trente ans sur la terre comme un pauvre artisan, avant que de se manifester. »

« On croit souvent hâter ses œuvres et conquérir la gloire, en devançant les années indispensables de la préparation et de la maturité ; on veut se grandir en remplissant le voisinage du bruit de ses témérités précoces. C'est faire comme les enfants qui prennent l'écho pour un applaudissement. Les hommes sérieux ne s'y trompent point ; et c'est toujours une petitesse et une infirmité que de ne pas savoir attendre l'heure de Dieu et la sienne, comme aussi de mettre sa valeur dans les choses extérieures du vivre, des vêtements et des honneurs, de ne pas savoir tenir son âme, sa volonté, ses sens, dans la mesure, dans la simplicité, dans toutes ces vertus modestes et cachées qui sont la pierre de touche des âmes supérieures. Pour faire du bruit, pour se hausser, pour se répandre, pour se rechercher soi-même, il n'y a pas besoin de force, il suffit d'être faible. La force, ah ! ce qui relève un homme, ce qui le rend digne d'estime, ce qui le transfigure, c'est, quand il pourrait tout ambitionner, tout atteindre et tout conduire peut-être, de ne pas toucher à ce fruit défendu, d'être là en face de ce qui séduit et de ne pas y porter la main, d'avoir devant soi la fortune, de n'avoir qu'à la prendre pour en jouir, et ne pas se baisser, demeurer debout, plus haut qu'elle, debout, simple et pauvre volontaire : voilà la vraie grandeur, parce que c'est la grandeur intérieure de toute l'âme et de tous les sentiments. Ce fut celle de S. Vincent de Paul [1]. »

Et pourtant les occasions ne lui manquent pas de se laisser griser par l'orgueil ; elles se multiplient devant lui, lorsqu'il se rend de Saint-Lazare au Louvre, lui, jadis petit pâtre des Landes, pour assister au Conseil de la reine Anne d'Autriche, pour conseiller Mazarin, — lorsque tous les seigneurs le saluent bien bas au passage, quand ils le rencontrent chez le duc de Gondi, général des galères, comme précepteur de ses enfants, — lorsqu'il est recherché comme un ami et un maître par les plus nobles familles d'alors, les Lamoignon et les Renty.

Toujours il n'aime qu'à se dire l'humble fils de simples villageois, s'effacer, disparaître, combattre tous ces mouvements naturels de vanité, qui emportent les meilleures âmes, tout abandonner en la seule main de Dieu, base première de l'édifice de la sainteté.

« Dieu, écrit-il à M. Codoing, bénit toujours mieux les commencements plus humbles que ceux qui *carillonnent*. » Et il lui redisait : « Je souhaite que votre établissement ne soit pas fastueux, ni paraissant. Les œuvres de Dieu se font de la sorte et celles du monde au contraire. » Et il insiste, une autre fois : « Ne vous laissez point emporter à l'impétuosité des mouvements de l'esprit. Les choses de Dieu se font par elles-mêmes, et la vraie sagesse consiste à suivre la Providence pas à pas. Qui s'empresse, recule, aux choses de Dieu. »

2. *La science*. — Cette humilité ressort d'autant plus qu'elle s'alliait à une science profonde et avertie. Lorsque le germe de vocation, déposé par la grâce dans son âme, se prit à fleurir, le petit pâtre prit le chemin de Dax, puis de Toulouse, pour se livrer aux études ecclésiastiques.

Le prêtre a grand besoin de science. S'il doit compatir aux faiblesses du pécheur repentant, il doit aussi l'éclairer et l'éloigner des abîmes. S'il veut être à la hauteur de son devoir, qu'il nourrisse son esprit de la moelle de la Théologie, de la Philosophie, de l'Ecriture Sainte, sans négliger les sciences profanes.

S. Vincent avait étudié longtemps et avec ardeur, sous la direction de maîtres illustres. Aussi les de Gondi lui demandèrent-ils d'élever leurs fils, en particulier le futur cardinal de Retz. Toutefois n'étant pas absorbé par ce rôle d'éducateur, Vincent évangélise les terres du duc ; on lui demande des missions dans les campagnes ; de toutes parts on le consulte, l'archevêque de Paris lui-même réclame les lumières de l'humble prêtre. Vincent institue les retraites des ordinands, pour que ceux-ci se mettent bien, sous le regard de Dieu, en face de leurs redoutables responsabilités. Toutes les semaines il fait des conférences ecclésiastiques, auxquelles accourent le clergé de la capitale, les prêtres les plus distingués, les docteurs de la Sorbonne, les Bossuet, les Bourdoise, etc... — Richelieu le consulte sur le moyen de perfectionner le clergé. Vincent lui indique la création des séminaires, dont avait parlé le Concile de Trente. Alors s'édifièrent ces maisons, où allaient croître, sous les rayons du soleil de la grâce, les jeunes arbrisseaux qui devaient donner à l'Eglise de France les fleurs et les fruits les plus merveilleux. — Pour élever la jeunesse sacerdotale, il institue les Prêtres de la Mission, les Lazaristes, suivant le nom de la maison qu'ils habitaient, qui, en même temps, travailleront à l'évangélisation du peuple.

Le grand Bossuet, archidiacre de Metz, déjà ému et subjugué par la sainteté de Vincent, comme tout vrai génie doit l'être, ne craindra pas d'appeler la Mission en cette ville et saura faire taire son éloquence devant elle. Vrai grain de sénevé, planté d'abord à Paris, cette Mission se répand dans la banlieue, dans l'armée, dans les maisons royales, puis gagne la Champagne, la Normandie, toute la France, devient un grand arbre couvrant de son ombre la Campagne romaine, toute l'Italie, l'Irlande et les Iles Britanniques, la Pologne, toute l'Europe, Madagascar, les îles de France, la Perse, le Levant, l'Amérique, la Chine.

Mêlé à la politique, Vincent en a la science. Il a le regard perçant, le cœur sensible, le tact très sûr. Il débrouille aussi bien, à Rome, certaines affaires royales, qu'il démêlera, à Paris, les intrigues du jansénisme. Son patriotisme trouvera, pour apaiser les troubles de la Fronde, des conseils plus sûrs que la perspicacité de Mazarin. Et cent ans à l'avance, il découvre, dans la perte d'une grande bataille, le sort inévitable de l'infortunée Pologne ; mais il espère quand même et multiplie là-bas ses ouvriers évangéliques, assuré d'y déposer ainsi un germe certain de résurrection et d'immortalité.

3. *La bonté*. — Avec la science religieuse, la bonté, la tendresse du cœur est un précieux élément de grandeur, dans l'âme du prêtre.

[1] Mgr Tissier, *L'Esprit de S. Vincent de Paul*.

Cette bonté, Vincent la saisit dans l'atmosphère de pauvreté qui enveloppa son berceau, et dans la vive et tendre piété dont il nourrissait son âme. Pour pratiquer et bien connaître la charité, il faut vivre dans l'intimité du grand pauvre, N.-S. Jésus-Christ, et avoir connu les pauvres, avoir sondé les plaies vives de la misère, avoir senti dans son cœur toutes les étreintes du besoin, et versé les larmes de la compassion. N'est-ce pas le cas de S. Vincent qui pouvait dire avec le Maître : « J'ai été pauvre et dans le travail, dès ma jeunesse » ? Sans doute, chez les de Gondi, il a connu l'opulence et le luxe, mais le contraste entre l'abondance et la misère avait attendri son cœur et Vincent avait su faire passer dans l'âme de ses hôtes la compassion pour le malheur et la misère.

Vincent de Paul visait à l'âme, comme il faut toujours y viser ; mais avant d'y atteindre, quelle couche de misère dans ce corps, impuissant dans l'enfance, défiguré par les passions, tourmenté par la faim, déchiré par la maladie, consumé par la vieillesse ! Quelle matière à la charité !

Paris était alors comme une capitale de mendicité; on y comptait 40.000 pauvres, qui, chaque année, s'élisaient un roi ; et la même misère, le même péril se voyaient partout. Vincent sera le père des pauvres, l'intendant de la charité divine. Il se fait nommer grand-aumônier des galères de France et entre en rapport, à Paris, à Marseille, avec ces parias de la société, marqués au fer rouge de la honte et du déshonneur. Il s'apitoie sur le sort de ces dégradés, les console, les relève, en fait des hommes, malgré leurs instincts, et des chrétiens, malgré la profondeur de leur chute.

Il ne suffit pas de susciter la charité, il faut l'organiser. A sa voix, les plus nobles dames, triomphant des délicatesses de leur sexe et des préjugés de leur rang, se font à l'Hôtel-Dieu, agrandi par ses soins, les infirmières des pauvres.

Parmi les divers états du pauvre, il en est un qui attire spécialement ses attentions : c'est l'enfance malheureuse et la jeunesse abandonnée. Vincent se fait le père des orphelins. Il bâtit les refuges, il recueille les enfants, sans compter, dans cette fameuse maison des *Enfants-trouvés ;* il en arrache par centaines à la débauche et à la mort.

Les suites de la guerre de Trente ans, unies aux misères de la famine et de la peste, accablent le peuple appauvri, affamé, malade. Vincent obtient de la charité privée plus de 40 millions, et nourrit, pendant de longs mois, trois provinces entières.

Après la Fronde, Mazarin s'enfuit ; une multitude innombrable, sans pain, furieuse, remplit la capitale des cris de sa misère et menace l'ordre public. Vincent, tout seul, se charge de plusieurs milliers de mendiants et fonde pour eux l'hôpital du *Nom de Jésus.* « Allez, dit-il à ses compagnons de charité, allez dans tous les carrefours, et amenez-moi, sans distinction, tous les misérables que vous rencontrerez. »

Ce n'était pas assez d'élever des asiles à la souffrance et à l'abandon, il fallait organiser le service de la charité. Vincent créa la « Fille de charité », la femme admirable qui prend la robe de bure, malgré son origine souvent aristocratique, et la cornette blanche, la fille que nous saluons bien bas, en disant : « Ma sœur, ma chère sœur. »

Plus tard même, des jeunes gens, en plein Paris, institueront des conférences de charité qu'ils appelleront *Conférences de S. Vincent de Paul* et qui se répandront dans le monde entier.

4. *La force.* — « Le prêtre, a dit Lacordaire, est un homme fort comme le diamant, plus tendre qu'une mère. » Qui donc trempera son cœur dans la virilité et l'énergie ? C'est l'épreuve. Elle ne manque pas à Vincent.

Il revenait par mer de Marseille, lorsque des pirates se jettent sur le vaisseau qui le portait et s'emparent de tous les passagers. Et voilà le jeune prêtre amené en Afrique, vendu sur le marché ; il sera esclave pendant 6 ans. Au milieu des tortures physiques et morales qu'il dut subir, il ne défaillit pas un instant et sut se faire apôtre. « Esclave, lui dit un jour la femme de son dernier maître, un renégat, chante-moi quelques hymnes de ta patrie. » Mais comment chanter des cantiques de la patrie sur la terre étrangère ? Les lyres muettes n'ont-elles pas été suspendues aux saules du rivage, comme celles des Israélites captifs sur les bords de l'Euphrate ? Aussi fort que tendre, Vincent entonne le *Salve Regina.* La femme est troublée par ce chant ; son émotion est partagée par son mari qui se souvient ; la grâce fait son œuvre, les époux se convertissent, libèrent Vincent et reviennent avec lui en France.

L'apprentissage de la souffrance et de la douleur qu'il a fait sous le ciel brûlant de Tunis, fut pour lui l'école de l'humilité, de la fermeté, de la persévérance, de cette force dont il eut tant besoin pour opérer la providentielle réforme qui fit de lui l'homme de son temps et l'homme de tous les temps, homme de Dieu toujours, *fuit homo missus a Deo.*

* *

Vincent de Paul mourut très vieux, en 1660, au moment où le grand siècle était à l'apogée de sa gloire. L'Eglise le plaça sur ses autels ; la France reconnaissante a voué une mémoire immortelle à ce grand bienfaiteur de ses enfants et de l'humanité, à ce fondateur, à cet organisateur, à cet économiste, à cet homme social de premier ordre, ce thaumaturge, ce saint dont l'astre brille au ciel de notre patrie.

Ah ! France, sois fière de ton Vincent de Paul ; honore ses fils et ses filles, honore ton clergé ; n'extirpe pas de ton cœur généreux la foi, la justice, la charité, si tu veux rester immortelle ! Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS A DES JEUNES FILLES

II

LA VRAIE PIÉTÉ DOIT ÊTRE RÉGULIÈRE

Mes chères enfants,

Lacordaire écrivait à un étudiant : « Vous ne m'avez rien dit du partage de votre journée, de votre lever, de votre coucher, de l'emploi de votre temps. C'est cependant presque toute la vie. » Rien de plus grand ne pouvait être dit sur l'utilité d'un règlement. « Il est presque toute la vie. » Comment cela ? Son but est de nous rapprocher de Dieu, de nous familiariser avec le devoir ; son moyen est de préciser l'emploi de notre temps ; son avantage est d'éloigner le désordre de la vie.

Aussi lorsqu'un chrétien, mécontent de son état spirituel, a résolu de le rendre meilleur, il lui faut tout d'abord, s'il veut y réussir, mettre de l'ordre dans sa vie en se donnant un règlement : un règlement approprié, large, capable d'aider au devoir et

non de le faire violer, un règlement enfin qui, suivant la comparaison de S. Augustin, sera pour l'âme, comme l'aile pour l'oiseau, un secours et non pas un fardeau.

Pour faire heureusement un long et difficile voyage, trois choses sont nécessaires : un itinéraire sagement tracé, un guide sûr, des provisions suffisantes, soit en aliments, soit en argent. — La vie est un voyage plus ou moins long, toujours difficile. Où l'homme voyageur trouvera-t-il de quoi pourvoir à cette triple nécessité ? Dans le règlement de vie.

Là, il trouvera son itinéraire, parce que, bien tracé, il marque les grandes lignes dans lesquelles le chrétien doit se tenir.

Là, il trouvera un guide sûr qui lui indiquera ce qu'il doit faire en détail, chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année, dans les principales circonstances de sa vie.

Là, enfin, il trouvera les provisions nécessaires au voyage, c'est-à-dire les secours d'En-haut. Que de grâces de paix, d'attrait, d'entraînement y sont renfermées ! Que de bénédictions divines sont le fruit de son accomplissement fidèle ! Que de lumières et de forces fait jaillir du ciel la prière qui y occupe une large place !

Voyons donc quels sont les avantages d'un règlement de vie : 1° *au point de vue humain*, 2° *au point de vue surnaturel.*

I. — *Avantages au point de vue humain*

1° *Un bon règlement met de l'ordre dans la vie.* — Dieu aime l'ordre, il hait le désordre, le désarroi, le pêle-mêle du laisser-aller : *ordo dux ad Deum.* L'ordre existe dans le monde matériel et physique ; il doit aussi exister dans le monde spirituel et moral.

Faut-il s'arrêter à faire justice ici d'un préjugé que la légèreté mondaine a laissé s'accréditer ? Elle croit trouver un signe de petitesse d'esprit dans les soins mêmes de l'ordre et dans les habitudes régulières... Laissons de côté les minuties et les manies ; ce n'est pas là ce qu'il faut louer. Quand on fait l'éloge des forces intellectuelles de l'homme, prétend-on par là honorer et recommander la folie ? Quand on célèbre une vertu ou une bonne qualité, le défaut et l'excès contraires sont-ils par là-même préconisés ?

Un ordre régulier de vie, sincèrement fixé, mais avec l'aisance et la liberté qui conviennent à un être raisonnable, est le contraire de la servitude et de l'abaissement de l'esprit.

La dignité première de l'homme est de savoir se dominer soi-même, de savoir commander à ses actions avec l'empire de la raison et de la foi. Un règlement de vie qu'on s'impose et qu'on suit volontairement est donc un des actes les plus caractéristiques du gouvernement de soi-même. Cet assujettissement exigé de soi par soi, punit le désordre par l'ordre, et toutes les joies mauvaises par l'acte victorieux qui s'en prive et s'en délivre, non sans quelque frémissement.

Le règlement saisit et endigue toute notre activité physique, intellectuelle et morale ; nous y mettons toute la valeur de notre âme et nous y emprisonnons notre idéal : il est le rail qui porte et aiguille toute notre existence.

2° *Un bon règlement fait gagner du temps.* — *a)* On dit bien souvent : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! » Oui, si jeunesse savait combien le temps est précieux, combien il est irréparable, avec quel soin elle éviterait de le perdre ! Et si vieillesse pouvait réparer le temps perdu, avec quel empressement elle le ferait !

Pour le chrétien, le temps est ce qu'il y a de plus précieux au monde, puisqu'avec lui il peut se procurer le royaume des cieux. Il est donc aussi précieux que notre salut. Le temps, aux yeux de la foi, est le prix du sang de Jésus-Christ. Pas une minute de ce temps qu'il n'ait demandée pour nous à son Père sur sa croix ! Ce n'est pas exagéré de dire qu'en le perdant, nous perdons le sang de Jésus-Christ.

Si le temps est d'un prix infini, il est d'une durée bien courte. La vie la plus longue n'est qu'une ombre, elle passe avec la rapidité de l'oiseau dans les airs : « Les jours de mon pèlerinage sur cette terre ont été courts, disait le vieux Jacob au Pharaon d'Egypte, je n'ai vécu que 130 ans. » Interrogez les vieillards : tous vous diront que les plus longues années leur semblent un rêve, tant elles ont coulé vite. Regardez vous-mêmes en arrière, qu'est-ce que dix ans, vingt ans ? Il semble que c'était hier, ce temps déjà si loin !

A cette considération, ajoutez que nous n'avons qu'un seul instant à la fois et que nous ne savons combien Dieu nous en donnera à l'avenir. Aveugle celui qui ne ménage et n'utilise des instants si courts dont la perte peut être si funeste !

b) Le règlement prend toute votre journée et attribue son emploi à chaque instant.

Le temps représente un capital considérable ; il s'agit de lui faire produire le meilleur rendement. Or, régler le temps équivaut à le multiplier. Le temps qui n'est pas réglé est comme une fortune mal gérée : il échappe de toutes parts ; ou encore comme une roue de moulin qui tourne à vide : aucun résultat n'est obtenu, sinon l'usure de la roue. L'ordre survient ; alors tout prend un autre aspect. Il est surprenant de voir ce que l'on peut faire entrer dans une journée bien ordonnée.

Dans son règlement de vie, Mgr de Ségur, jeune prêtre, avait noté soigneusement, parce qu'il en connaissait toute la valeur, ce point particulier : *Ne pas muser dans ma chambre.* Il reste invariablement fidèle à cette résolution ; aussi les premières années de son ministère furent pleines, fécondes, salutaires aux âmes, bénies de Dieu. Plus tard, quand il eut perdu la vue, il exposait un jour à un ami les motifs qu'il avait de se réjouir de sa cécité; parmi eux il en est un assez curieux : « Vous ne sauriez croire combien il m'est bon et avantageux d'être aveugle. D'abord, je ne perds pas de temps. Auparavant, lorsque je rentrais chez moi, quelques instants s'écoulaient souvent avant que je fusse à l'ouvrage. Un livre ou tout autre objet qui me tombait sous la main pouvait m'être un prétexte à flânerie. A présent, dès que je suis rentré, mon secrétaire me dit : « Qu'allons-nous faire tout à l'heure ? » Et je m'y mets immédiatement. »

Mes chères enfants, le règlement remplacera pour vous la voix du secrétaire ; il vous dira à chaque heure : « Voilà ce que tu as à faire au moment présent. »

3° *Un bon règlement fortifie la volonté contre les écarts de l'inconstance et du caprice.* — Vous savez déjà par expérience, mes chères enfants, ce qui se passe dans une retraite. Pendant ce temps les habitudes de dissipation sont momentanément délaissées. Mais la clôture arrive : hélas ! ce n'est que trop la clôture, le dernier sermon est la fin de tout,

même des bons désirs et des saintes résolutions. On était monté, on aspire à descendre. L'âme dans la ferveur avait conçu un règlement : cette jeune fille devait se lever à une heure fixe, offrir son travail à Dieu, être soumise à ses parents, douce et prévenante pour ses frères, aimable et condescendante pour ses inférieures ; elle devait être modeste et prudente; elle avait marqué les époques où elle s'approcherait de la Table eucharistique, elle avait choisi les exercices de religion qui formeraient le tissu de son existence... Trois jours suffisent pour faire de ce règlement une histoire ancienne. Il s'en va dans un tiroir rejoindre ceux qui l'ont précédé, attendre ceux qui le suivront ; à coup sûr, il n'en sortira jamais plus.

Qu'est-ce qu'une volonté ainsi ballottée par le caprice et l'inconstance ? N'est-elle pas destinée à céder aux premières injonctions d'une tentation grave?

Vous voyez, mes chères enfants, l'importance d'un règlement et de la fidélité au règlement. La régularité fortifie la volonté et remédie à sa naturelle inconstance. Tout, pour une âme, est dans ces deux mots de la volonté : « *Oui* ou *non, je veux* ou *je ne veux pas.* » Les révoltes de l'esprit, les souffrances du cœur ne sont que de purs détails. La détermination de la volonté est tout, c'est l'unique nécessaire. Or, rien ne détermine plus efficacement la volonté que la règle, rien ne la fixe plus solidement, et rien ne la rend plus puissante. Sans règle, l'âme ressemble à une embarcation ballottée en pleine mer, sans voile, sans gouvernail, sans boussole et sans pilote. Mais à suivre un régime de vie ordonné, le caractère se trempe, acquiert des habitudes de sérieux, et corrige, presque sans y penser, les inclinations dommageables.

C'est donc avec raison, je le répète, que les maîtres de la vie spirituelle, quand on va près d'eux renouveler son âme dans une retraite, recommandent, avant tout, d'arrêter les lignes précises d'un règlement particulier. Déjà rien qu'en déterminant la suite des occupations, le programme de vie profite au caractère. Le règlement fait continuellement appel à notre volonté. Par ses mille petites contraintes, il nous habitue peu à peu à lutter contre l'amour natif de nos aises, et nous prépare aux sacrifices plus grands que l'avenir exigera de nous.

II. — *Avantages au point de vue surnaturel*

C'est donc un fait d'expérience qu'une règle sage, quand elle gouverne la vie, la rend plus douce, plus durable et plus féconde. L'ordre ne fatigue pas comme le caprice ; il use moins vite ; il exploite chacun des instants dont se compose le temps et ne permet à aucun de s'écouler sans donner son fruit.

Aussi l'utilité d'un règlement tient-elle sa place parmi les vérités d'ordre profane. Beaucoup s'en sont fait un, qui n'aspiraient qu'à devenir des sages, sans penser même à devenir des saints.

Mais pour un chrétien, il y a des motifs d'un ordre plus élevé qu'il nous faut considérer maintenant.

1° *Un bon règlement de vie nous aide à pratiquer le devoir.* — Les cités antiques, du moins celles d'Orient, étaient défendues par un large rempart sur lequel se dressaient de hautes tours et au pied duquel se creusait un fossé profond : c'est ce qu'on appelait « le mur, *murus* ». En avant et à quelque distance de ce mur, s'élevait comme un second rempart plus petit, destiné à tenir l'assiégeant loin du premier : c'était « l'avant-mur, *antemurale* », dont parlent quelquefois les prophètes (Is., XXVI, 1). — Il y a là un terme de comparaison qui convient à mon sujet. Dieu nous a donné, pour protéger nos âmes, le rempart de sa loi : c'est le *mur principal,* élevé, puissant, dont la chute entraînerait fatalement celle de la place. Mais il ne faut pas laisser à Satan la facilité d'approcher jusque-là. Devant ce rempart des lois divines, il faut dresser l'*avant-mur* d'un règlement personnel. Moins grave que celles-là par son objet, ce règlement ne sera pas moins utile, car il rendra leur observation facile et certaine, en nous contraignant d'éviter les négligences et le laisser-aller grâce auxquels le démon réussirait aisément à nous les faire violer. « Gardez l'ordre, disait avec raison S. Bernard, et l'ordre vous gardera. »

Vous comprenez maintenant comment les saints Docteurs ont pu affirmer qu'une vie bien réglée appartient à Dieu et pourquoi ils ont mis tant de soin à régler la leur. Ils observaient leur règlement avec une sorte de scrupule. On en cite qui ne se permettaient point de finir non pas un mot, mais une lettre de l'alphabet, quand la cloche leur ordonnait de ne plus écrire. Cette manière d'agir leur méritait des miracles. Plus d'une fois, quand ils revenaient à la lettre commencée, ils s'apercevaient avec admiration qu'elle avait été achevée par la main des anges.

La régularité assure l'accomplissement de tous nos devoirs. Un Dominicain était sur le point de mourir ; en le lui annonçant, son Supérieur lui disait : « Confessez-vous, comme quelqu'un qui va paraître devant Dieu. — Père, répondit le moribond, c'est ce que j'ai fait toutes les semaines depuis ma Profession. » Le soin que donnait à sa confession ce saint religieux, il faut le donner à chaque action prescrite par la règle ; alors, les anges pourront dire ce que l'Evangile dit de Jésus : « *Bene omnia fecit,* il a bien fait toutes choses, il a toujours accompli son devoir. »

2° *Un bon règlement fournit de perpétuelles occasions de pratiquer les vertus chrétiennes et surtout la mortification.* — La régularité rend notre vie pénitente et crucifiée. Certes, il en coûte d'observer un règlement 20, 30, 40, 50 années, de se lever chaque jour à heure fixe, de se livrer à la prière, au travail, sans jamais tenir compte des répugnances de la nature, de ses caprices ou de ses fantaisies. Le chrétien constamment et virilement régulier, accomplit à la lettre le précepte de l'Evangile : « *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me* » (Luc, IX, 23) ; il suit vraiment Jésus-Christ et porte chaque jour sa croix avec lui. La régularité, c'est la voie étroite qui conduit à la vie.

Pas de sainteté pour vous, mes chères enfants, si vous transgressez habituellement le règlement que vous vous êtes tracé ; mais la sainteté, si vous l'observez parfaitement. La raison en est bien simple. Votre règlement, c'est le ciseau dont Dieu veut se servir pour vous tailler et faire de vous une pierre choisie de la Jérusalem céleste ; si vous ne remuez pas sous son ciseau, Dieu finira bien par accomplir en vous son œuvre.

Raison non moins convaincante : Dieu a promis une récompense à qui offre en son nom un verre d'eau froide ; quelle récompense donnera-t-il à celui qui, fidèle à son règlement, immole, à chaque instant de sa vie, sa volonté et tout son être ? La récompense des saints évidemment. Parfaite régularité, grande sainteté. Puissiez-vous le comprendre comme S. Dosithée ! D'une santé délicate, ce jeune moine

ne s'imposait pas d'austérités extraordinaires, mais s'efforçait d'observer parfaitement sa règle. Après cinq années de vie religieuse, il mourut, et son Supérieur le vit monter, monter bien haut dans le ciel. Il s'étonnait ; mais un ange lui dit : « Ce qui a conduit ton jeune disciple à une si grande sainteté, c'est l'observance de sa règle. » — « La moindre petite chose faite par obéissance, dit S. François de Sales, est très agréable à Dieu ; mangez par obéissance, votre manger est plus agréable à Dieu que les jeûnes des anachorètes s'ils sont faits sans obéissance ; reposez-vous par obéissance, votre repos est plus méritoire et plus agréable à Dieu que le travail volontaire. »

Ce renoncement est très méritoire, mes chères enfants, car il crucifie notre volonté. « On ne le fait pas sans peine, dit encore le saint Evêque de Genève, mais les roses ne se trouvent pas sans épines, et nous ne devons pas craindre de nous piquer pour cueillir ces belles roses parmi les difficultés, car peu après elles s'épanouiront et jetteront une odeur qui nous réjouira le cœur. » Ces roses, mes chères enfants, c'est la satisfaction d'avoir pratiqué les vertus chrétiennes et particulièrement la pénitence.

La régularité est la voie royale de la sainteté. Elle fait éviter le mal et pratiquer le bien ; elle rend notre vie conforme à la volonté de Dieu, règle suprême de toute perfection. Grâce à cette régularité, chacune de nos actions traduit la volonté divine et contribue à notre avancement spirituel.

3o *Un bon règlement de vie unit l'âme à Dieu.* — La vie nous est donnée pour aller à Dieu. Chercher Dieu maintenant sur tous les chemins de ce monde est notre loi. C'est une grande chose que de croire, mes chères enfants. C'est pourquoi, chaque jour, vous devez dire à Dieu : « Mon Dieu, donnez la foi à ceux que j'aime, et qui, sans elle, vivent d'une vie stérile, languissante et sans espoir ! Car ils sont bien malheureux ! » Ensuite, faisant un retour sur vous-mêmes, redites cette touchante prière des apôtres à Jésus-Christ : « Seigneur, augmentez en nous la foi ! »

Cependant, la foi n'est qu'une base, un fondement sur lequel se doit bâtir un édifice, l'édifice de la charité. Croire, c'est très bon et très doux ; cependant la foi recèle une souffrance intime, car il reste un côté obscur, un objet insaisi, impossédé, si je puis parler ainsi, qui fait notre tourment. Je crois, mais je voudrais voir. Quand ceux que j'aime me quittent pour longtemps, j'éprouve dans mon cœur un brisement, et tant qu'ils demeurent loin de moi, j'ai de la peine, ils me manquent : je voudrais les voir. De même, ici-bas, loin de Dieu qui seul rassasie l'âme et peut la remplir de pures délices, je souffre : je voudrais le voir ! Parfois il se montre à moi, rayonnant de miséricorde ; mon âme s'unit à lui, vit de sa vie et de cette ineffable union elle ressent une joie sensible. Puis il se voile et disparaît, je ne le vois plus, je ne sens plus sa présence qui me réjouit, et je répète avec amertume ces paroles de David : « Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi me troubles-tu ? »

Il y a cependant un moyen de voir Dieu ici-bas, autant que le permet notre condition de voyageurs en marche vers la patrie céleste : c'est de faire sans cesse sa volonté, c'est de se le représenter sans cesse présent auprès de nous. Or le règlement, suivant le mot de S. François de Sales, « ajuste » notre volonté à celle de Dieu. « ... Vous voyez, dit le saint Docteur, que, quand on veut joindre deux pièces de bois, on y apporte la règle ; ensuite on retranche ce qui est superflu, puis on les ajuste ; et ainsi des pierres, que l'on taille pour mettre en quelque édifice : et alors on dit : « Voilà qui est bien ajusté. » Notre règle n'est pas autre chose que la volonté de Dieu à laquelle nous devons ajuster la nôtre, en la renonçant et mortifiant. » Ainsi donc, le règlement est la manifestation de la volonté de Dieu à notre égard, il « ajuste » notre volonté à la sienne. Il nous unit à lui dans la mesure du possible.

De plus, il nous met sans cesse en la présence de Dieu et nous contraint en quelque sorte à vivre sous son regard. Son observation est une prière. Or, par la prière, nous jouissons de ce privilège de pouvoir parler à Dieu à toute heure, quand nous voulons, quand nous lui ordonnons en quelque sorte de nous écouter. Alors il arrête sur nous son regard plein de miséricorde, il prête l'oreille. Nous l'avons appelé, il vient et accourt.

Henri Perreyve, le jeune homme à qui Lacordaire écrivait les premières paroles de cette instruction, se traça un règlement, il l'exécuta avec ponctualité et il en retira un profit qu'il exprimait ainsi et que vous pourrez expérimenter vous-mêmes : « La vie régulière, par la symétrie pour ainsi dire de ses arrangements, donne naturellement ces grands biens : le calme, le temps, l'étude et les consolations de la présence de Dieu. »

* *

Un matin, à New-York, un excentrique millionnaire appela un de ses employés et lui dit : « Sur cette table est un demi-million en billets de banque d'un dollar chacun, je te donne cette fortune si tu peux vérifier le compte en 24 heures. Regarde la pendule, six heures sonnent ; commence et à demain. » Et il sortit. L'employé, un moment stupéfait, saisit les billets d'une main fébrile et vite, vite, il les compte : un, deux, dix, cent... voilà un paquet, puis un autre ; il respire à peine. Ah ! le travail sera long, mais aussi !...

Il est là, la tête penchée, les yeux fixes, le corps immobile ; seules ses mains remuent, s'agitent, vont et viennent avec la régulière monotonie d'une machine : il compte.

Les heures passent rapides ; midi sonne ; il pense à peine qu'il a faim ; il compte, il compte toujours...

Le soleil se couche, il compte, il compte encore...

La nuit tombe, les rues deviennent silencieuses. La maison elle-même s'enveloppe de silence et d'obscurité ; un autre employé est venu allumer une lampe et placer près de lui un verre de vin... Il n'a rien vu, rien entendu, il compte, il compte toujours.

L'horloge a frappé les douze coups de minuit : une fois ou deux, le sommeil est venu appesantir ses yeux ; il a secoué le sommeil, il compte, il compte toujours.

Ses nerfs se raidissent, les muscles de sa main sont engourdis, sa vue se trouble, l'aube fait pâlir la lumière des bougies... Il ne voit rien, il ne sent rien ; il compte, il compte toujours. Et devant lui, son maître le regarde d'un air de pitié, son maître qui vient d'arriver et qui, posant ses deux mains sur ses mains : « Assez, six heures sonnent ! »

Le malheureux n'avait pas fait la moitié de sa tâche.

Il ouvre deux grands yeux sans éclat et il tombe raide mort, le visage horriblement contracté.

Quelle activité cet homme n'avait-il pas déployée pour devenir riche ! Il n'avait pas perdu une minute d'un temps précieux, d'un temps qui pouvait devenir pour lui la source d'une immense richesse !

Je ne vous demande pas, mes chères enfants, de mettre au service de Dieu une pareille activité... Cette manière de faire n'est pas conforme au bon vouloir divin ; Dieu veut que nous travaillions à l'œuvre de notre sanctification dans le calme et la paix.

Ce que je vous demande, c'est d'employer consciencieusement votre temps à acquérir de nombreux mérites pour l'éternité. C'est de n'en pas perdre une parcelle ! Ayons, dans cette œuvre importante, la sagesse des commerçants, des industriels avides de fortune, qui se répètent sans cesse, pour s'exciter à profiter de toutes les heures : « Le temps c'est de l'argent ! »

Et le moyen de mettre en valeur votre vie tout entière, c'est d'avoir un règlement bien conçu, approuvé par votre confesseur, et surtout de l'observer régulièrement, sagement, joyeusement et surnaturellement. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Pour une réunion de Bibliaires [1]

AVANTAGES SURNATURELS DU RÔLE DES BIBLIAIRES

Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

Au cours de la réunion du 28 avril 1938, qui se tint sous la présidence de Mgr Richaud, le R. P. Roguet a défini le rôle de militant d'Action catholique que le bibliaire est appelé à remplir. Je n'aurai pas l'outrecuidance et l'imprudence de refaire ce rapport à la fois lumineux et profond, que vous avez entendu ou que vous aurez médité dans le Bulletin nº 6 que vous envoient les Amis de l'O. B. E.

Je rappellerai seulement que tout bibliaire est un authentique militant d'Action catholique, participant réellement à l'apostolat de la hiérarchie, travaillant à la pénétration de son milieu, obligé de ce fait à une formation personnelle plus poussée, et subordonné à la hiérarchie.

J'ajouterai seulement, à la suite de M. le chanoine Couturier, que l'O. B. E. peut être considérée comme type de « service d'Action Catholique », c'est-à-dire d'organisation dirigée par les laïcs sous le contrôle de la hiérarchie, ayant pour but de mettre à la disposition des individus ou des groupements un instrument d'apostolat : on le distingue ainsi du « groupement d'A. C. » s'occupant d'un apostolat déterminé, comme font les catéchistes ; du « mouvement d'A. C. » qui s'applique à christianiser toute une catégorie de fidèles, comme la Ligue féminine ; et du « mouvement d'A. C. spécialisée », qui travaille à rechristianiser un milieu déterminé, mouvement dont la J. O. C. fournit le type parfait.

Les quelques considérations qui vont suivre ont un but pratique et précis : montrer aux bibliaires les avantages surnaturels de leur rôle, en quoi il peut les aider à *leur formation spirituelle* et à *l'orientation de leur apostolat*.

[1] Il s'agit des membres de l'*Œuvre de la Brochure à l'Eglise*, qui se développe très rapidement en France, avec l'appui officiel de l'Assemblée des cardinaux et évêques de France. Adresse de son Secrétariat central : 98, rue de l'Université, Paris 7e. — Cette allocution a été prononcée à la réunion du 25 janvier 1939 par M. le chanoine Le Bas, Directeur de l'Enseignement libre au diocèse de Versailles.

I. — *Avantages surnaturels pour leur formation*

Si le prêtre est le premier bénéficiaire de son apostolat, croyez bien, Messieurs et Mesdames, que de même le bibliaire est le premier à profiter pour son âme de l'activité qu'il déploie au service des autres.

Ces avantages, ils sont multiples, et je n'ai nullement la prétention d'en épuiser la liste. J'en indiquerai seulement quatre : le bibliaire s'instruit, il prie mieux, il visite plus souvent le St-Sacrement, il gagne d'importantes indulgences.

1. *Il s'instruit.* Ceux qui ont travaillé à la lente et laborieuse élaboration du Catalogue de l'O. B. E. ont été souvent surpris et même émerveillés de la profusion (le mot n'est pas exagéré) d'excellentes brochures lancées par des éditeurs intelligents et trop fréquemment ignorées du public auquel elles étaient destinées.

Or, si le bibliaire n'est pas appelé à choisir les brochures qui prendront place dans le Catalogue national, il doit nécessairement pratiquer un choix dans ce catalogue. Choisir d'après les titres et les noms d'auteurs, c'est bien, quoique le procédé soit sommaire et expose à des déboires inévitables. C'est pourquoi le bibliaire qui a conscience de l'importance, disons de la grandeur de sa tâche, s'astreindra à lire le plus grand nombre possible des brochures qu'il choisit pour mettre en vente : on reconnaîtra facilement que s'il veut être en mesure de renseigner ceux qui s'adressent à lui, il n'en aura que plus d'autorité si, en présentant telle brochure qu'il a choisie entre plusieurs autres pour telle personne, il peut ajouter : « Prenez-la en toute confiance, je la connais, je l'ai lue. »

Je sais bien qu'il n'aura pas le loisir de lire tout ce qu'il présente ; je me contente d'exprimer un souhait.

Mais, dites-moi, pourquoi ces brochures qui sont destinées à instruire et à former les paroissiens, ne commenceraient-elles pas leur rôle bienfaisant en instruisant et en formant le bibliaire ? Cette bibliothèque d'église qu'il entretient avec un soin jaloux pour le plus grand bien des paroissiens doit devenir, presque nécessairement, sa bibliothèque à lui, j'entends celle dans laquelle il puisera largement pour le ravitaillement et la formation de son âme.

C'est bien ce qui se produit. Et s'il ne nous est pas possible de mesurer mathématiquement un tel bienfait, nous pouvons nous réjouir de telle confidence qui nous a été faite. Récemment un bibliaire déclarait : « Depuis que je m'occupe de l'O. B. E., ma vie est renouvelée », entendant par là que la lecture des brochures lui avait appris à mieux connaître sa religion et surtout à en vivre plus consciemment et plus profondément.

Le bibliaire s'instruit.

2. *Il prie mieux.* Pourquoi ? Parce qu'on s'intéresse davantage à ce qui coûte et qu'on a l'ambition justifiée que « ça rende ». Et comme on travaille à un apostolat surnaturel, on prend, pour en assurer le succès, des moyens d'ordre surnaturel, parmi lesquels en premier lieu la prière. En disposant sur les rayons de son meuble telle ou telle brochure, le bibliaire se dira : « Si telle personne la lisait, quel bien elle en tirerait ! » De là à prier pour que cette personne, — sans parler des autres, — se laisse prendre à la ligne invisible et au piège (on peut bien l'appeler divin) qui lui est ainsi tendu, il n'y a qu'un pas, et ce pas, le chrétien éclairé le franchit.

Témoin et confident de l'ignorance de la vraie vie chrétienne, comment ne rêverait-il pas de coopérer, dans sa très modeste sphère, à l'œuvre de l'Esprit-Saint dans les âmes ? Comment ne serait-il pas désireux de passer à d'autres le flambeau que l'O. B. E. lui a mis entre les mains ?

Et comme il sait que Dieu dispose toutes choses à son gré, il prie instamment le bon Dieu pour que sa bibliothèque se vide et que son contenu aille nourrir et éclairer les âmes de ses frères. Ses prières personnelles, ses communions, son chapelet, sa vie intérieure même, seront hantées par ce désir apostolique. C'est pourquoi j'ai dit que, grâce à son service d'Action catholique, il priait mieux. J'espère que vous ne ne contredirez pas.

3. *Il visite plus souvent le St-Sacrement*. Il y est bien forcé, s'il s'acquitte consciencieusement de la mission qu'il a acceptée. On lui pardonnera bien s'il jette, en entrant dans l'église, un regard de curiosité sur son meuble pour voir s'il est dégarni ou non. Mais on peut être certain qu'avant de passer à des travaux matériels d'organisation ou de réassortiment, il aura d'abord salué le Maître de la maison. Il le saluera avec adoration et amour, comme l'enfant qui travaille pour son Père, dans la maison de son Père, à un poste de confiance : il est de la maison, mais il n'ignore pas ses devoirs essentiels à l'égard du Maître qui, du fond de son tabernacle, voit et bénit les humbles travaux de son humble ouvrier.

Et il me plaît d'espérer que sa prière a plus de chance d'être exaucée que beaucoup d'autres : n'est-il pas, dans le fond de l'église, comme le publicain de l'Evangile qui n'ose s'avancer vers le chœur, prie avec toute l'éloquence de sa simplicité et s'en retourne justifié ? Le bibliaire prie mieux, surtout s'il veille à ne pas se laisser atteindre par la routine.

4. J'ai ajouté qu'il gagne de *précieuses indulgences*. Vous en avez lu la liste impressionnante et consolante, Mesdames et MM., dans le même n° 6 du Bulletin des amis de l'O. B. E.

Qu'il me soit permis d'insister sur un point qui me paraît singulièrement suggestif. Une indulgence plénière est accordée aux membres de l'O. B. E., non seulement le jour de leur entrée dans l'Œuvre, mais encore (et c'est là que j'attire votre attention) « une fois par mois si, trois fois par semaine au moins, ils donnent leurs soins aux brochures qui sont proposées aux portes des églises ». Si le texte porte ces mots : « trois fois par semaine au moins », n'est-ce pas pour signaler qu'un bibliaire, pour être vraiment dans l'esprit de l'O. B. E., doit trois fois par semaine au moins s'intéresser à la vie de sa bibliothèque ? Et on nous laisse entendre (retenons cette directive précieuse) que c'est *un minimum*.

Ne faisons pas fi de telles faveurs, qui nous fournissent un si facile moyen d'exercer la charité invisible et fraternelle au profit de nos parents, de nos amis et de nos défunts.

II. — *Avantages surnaturels pour l'orientation de l'apostolat du bibliaire*

C'est en effet un réel apostolat que le bibliaire exerce auprès de ses frères. Voulez-vous que nous voyions comment il en remplit les conditions principales ? Cet apostolat n'est-il pas patient, obscur et persévérant ?

1. *Apostolat patient*. J'en prends à témoins, Mesdames et MM., ceux qui s'y adonnent avec une véritable conscience professionnelle : il leur faut dans la pratique quotidienne une véritable patience.

Patience pour faire dans un catalogue, qui comprend plusieurs milliers de brochures, un choix intelligent et bien adapté aux besoins paroissiaux.

Patience pour faire une commande détaillée et précise et attendre son arrivée parfois plus longtemps qu'on le désirerait, parce que les libraires n'ont pas toujours sous la main, dans leur stock pourtant majestueux, les quelques brochures désirées.

Patience et méthode pour les installer d'une manière avenante et pratique, de façon que l'étalage ait un aspect sympathique.

Patience pour remettre de l'ordre à chaque visite, car les acheteurs possibles se contenteront parfois de faire passer d'un casier dans l'autre un certain nombre de brochures : ce sont, je dirais, les inconvénients du métier. Et je ne suis même pas certain, car il faut tout prévoir, qu'un enfant de chœur malicieux (cet âge est sans pitié) ne se paiera pas le luxe gratuit de mettre du désordre dans les tas de brochures, ne fût-ce que pour jouir à distance de la colère du ou de la bibliaire. Et cependant il faudra recommencer, quitte à semoncer le marmot, surtout si on le surprend, pour que lui ne recommence plus.

Patience pour tenir une comptabilité exacte de tout ce qui entre et de tout ce qui sort, afin que les finances de l'œuvre soient toujours aussi équilibrées que possible.

Patience enfin, et j'insiste sur ce point, pour la statistique de la vente à établir. On ne vous demande pas des courbes et des graphiques semblables à ceux que le polytechnicien heureusement impénitent qu'est M. Le Gavrian a établis pour l'église Ste-Jeanne d'Arc. Mais vous comprendrez facilement qu'il est indispensable que vous vous rendiez compte, aussi exactement que possible, de ce qui se vend comme de ce qui ne se vend pas, non seulement pour modifier le chiffre de certaines commandes et ne pas vous surcharger d'invendus, mais surtout pour soigner les rubriques qui ont déjà du succès. Quand on sait, comme à Ste-Jeanne d'Arc, que, sur les 3940 brochures écoulées entre le 1er novembre 1937 et le 31 octobre 1938, 1630, c'est-à-dire 41,3 0/0 étaient destinées à la formation chrétienne des petits enfants ; que la vente des Evangiles, Epîtres et Encycliques a atteint le pourcentage de 12,5 ; que la piété et la spiritualité se sont inscrites pour 10,7 0/0, on ne regrette pas les quelques heures passées à ce travail minutieux, parce qu'il permet de donner comme un coup de sonde au cœur de la paroisse et de connaître ses véritables besoins et désirs spirituels.

Apostolat patient, en vérité, que celui du bibliaire.

2. *Apostolat obscur* aussi. Cela ressort déjà du détail des très humbles tâches que nous venons d'examiner ensemble.

J'ajoute que le bibliaire n'éprouvera guère de satisfactions d'amour-propre : bien des personnes ignoreront qui s'occupe du petit meuble placé dans le fond de l'église et, à vrai dire, ne s'en soucieront pas du tout. Par ailleurs, le bibliaire n'a pas de discours à faire, d'assemblées à présider (il s'en félicitera, j'imagine), ni même de succès à constater, puisque les brochures s'enlèvent hors de sa présence.

Il n'aura pas même la joie du bien réel accompli. Parfois un lecteur ami lui fera confidence du profit spirituel qu'il a tiré de telle ou telle brochure ; la plupart du temps il l'ignorera complètement et aura l'impression que connaissent les prêtres (permettez-moi de citer parmi eux les directeurs de journaux...)

de travailler dans le vide. Il devra se redire que la source qui chemine sous terre n'en arrive pas moins à la lumière du jour à point nommé, et que surtout la grâce du Bon Dieu suit les mêmes cheminements invisibles dans le sous-sol impénétrable des âmes.

3. *Apostolat persévérant* enfin. Je n'ai pas osé écrire : apostolat ingrat, et pourtant c'est le terme qui eût convenu.

Oui, cet apostolat, pour porter des fruits, doit être durable, c'est-à-dire tenace dans l'effort et désintéressé devant le succès ou l'insuccès. Il faut avoir la patience des commencements, et surtout celle des recommencements. En face d'un insuccès passager, on ne se découragera pas, on se remettra de plus belle à la tâche, quitte à modifier légèrement le choix et la présentation des brochures. Et si la lassitude et le découragement naissent dans l'âme, il suffira, j'imagine, de se rappeler les insuccès déconcertants, pendant ses trois années de ministère apostolique, de Celui qui couronna son échec apparent, avant de ressusciter, sur une croix d'ignominie.

Le bibliaire, en pratiquant ainsi un ministère patient, obscur et persévérant, entre de plain-pied dans le champ immense de l'apostolat ; il y creuse profondément son humble sillon, se rappelant que sa tâche

> ...aux travaux ennuyeux et faciles
> Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

* *

Tels sont, exposés bien incomplètement, les avantages appréciables pour sa formation spirituelle et l'orientation de son apostolat, que le bibliaire recueillera de la tâche qu'il a généreusement acceptée.

Il y sera d'ailleurs fortement aidé par le clergé paroissial. En chaire, son curé présentera et recommandera l'Œuvre. Bien plus, à l'occasion d'une réunion d'œuvres, d'une conférence, d'une assemblée de dizainières, que sais-je encore ? il recommandera telle brochure qui se trouve à la bibliothèque de l'église. Et son Bulletin paroissial lui permettra de signaler, comme on aime à le voir déjà dans certains bulletins paroissiaux, les brochures qu'à l'occasion du carême, d'une mission ou simplement de la rentrée des catéchismes les fidèles ont à leur disposition sur les rayons de la bibliothèque de l'église.

Le clergé ira même plus loin, et le bibliaire averti s'en réjouira. Je connais un vicaire dont le confessionnal se trouve non loin de la bibliothèque; le samedi soir, entre ses confessions, il va, comme il dit, faire son petit tour à la bibliothèque. Eh ! mon Dieu, ce voyage n'est jamais sans intérêt : il glane sur les rayons une brochure qu'il ne connaissait pas, il la paie consciencieusement, bien entendu, et l'emporte chez lui pour enrichir sa propre bibliothèque.

Qui sait même si M. le curé lui-même n'agit pas de même ?... Mais je m'en voudrais d'insister : pour rien au monde je ne voudrais faire monter dans l'âme apostolique de nos chers bibliaires la moindre pensée d'orgueil...

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

LXXI

L'APOCALYPSE

La curiosité des fidèles est généralement plus piquée par l'Apocalypse que par les autres Livres du Nouveau Testament. Nous voulons croire que c'est l'effet d'une piété particulière ou d'un louable désir de s'instruire ; mais n'y aurait-il pas, dans ces sentiments, au moins une parcelle d'impatience vaine, et ne voudrait-on pas quelquefois chercher à deviner avant l'heure les événements d'une prophétie qui n'est pas encore entièrement réalisée ?... Nous nous bornerons à exposer sur cet ouvrage, à l'exclusion d'hypothèses hasardeuses, les indications que fournissent, avec le texte lui-même, les auteurs sérieux et prudents.

I

Apocalypse signifie « révélation ». Il s'agit bien ici, en effet, de visions communiquées par Dieu à S. Jean, pendant que celui-ci était relégué dans l'île de Pathmos. Dans une sorte de prologue, l'auteur, après avoir indiqué le caractère de son livre, salue Notre-Seigneur en termes de la plus haute éloquence; puis il raconte qu'un dimanche, pendant son exil, il fut ravi en esprit et entendit une grande Voix. Au milieu de sept chandeliers d'or, le Seigneur lui apparut avec une incomparable magnificence et lui ordonna de publier les choses mystérieuses qui allaient lui être révélées.

Les premières de ces leçons divines constituent des encouragements, des exhortations ou des blâmes adressés aux diverses Eglises d'Asie que S. Jean dirigeait plus spécialement et qui sont personnifiées par leurs « anges », c'est-à-dire par leurs évêques. L'Eglise d'Ephèse est louée, avec cette restriction que sa charité primitive s'est pourtant diminuée. Celle de Smyrne reçoit le témoignage de sa fidélité, avec l'annonce de la persécution. Celle de Pergame, excellente dans son ensemble, est signalée comme contenant quelques fauteurs d'hérésies. Thyatire a le tort de garder une femme funeste, la fausse prophétesse Jézabel, ce qui ne l'empêche pas d'être douée de mérites. En dépit de son excellente réputation, Sardes n'est pas en grâce auprès de Dieu, tandis que Philadelphie reçoit de précieux éloges. Enfin Laodicée est menacée d'être rejetée par le Très-Haut à cause de ses crimes.

Si impressionnant que soit ce tableau qui dévoile l'état réel des choses, si bien caché parfois sous les humaines apparences; l'apôtre ne s'y attarde pas. Il semble avoir hâte de quitter ce sujet particulier pour aborder les grandes vues d'ensemble qui intéressent le christianisme entier.

Mis en présence du trône divin dans le ciel, Jean a pu contempler la gloire du Très-Haut. Le Seigneur était entouré de vieillards et de quatre animaux mystérieusement symboliques qui, en dépit de leurs ailes, ressemblaient à un lion, à un veau, à un homme et à un aigle. Pendant que la cour céleste chantait les louanges de l'Eternel, celui-ci tenait dans sa main droite un livre fermé par sept sceaux. Personne dans le ciel ni sur la terre n'avait le droit d'ouvrir ce livre, sauf l'Agneau divin, qui s'en saisit pendant qu'au son des harpes et dans les parfums émanés de coupes d'or, les vieillards sacrés chantaient un cantique nouveau.

Dès que fut brisé le premier sceau, parut un cheval blanc, monté par un guerrier couronné qui partit triomphalement à la victoire. L'ouverture du deuxième sceau fit surgir un cheval roux. L'homme qui était assis sur lui reçut un pouvoir redoutable : une grande épée lui fut remise, afin qu'il pût enlever la paix à la terre et entraîner aux massacres. Un cheval noir surgit quand fut défait le troisième sceau : il portait un cavalier qui tenait une balance et devait présider aux angoisses causées par la famine.

Enfin, au quatrième sceau, se dressa un cheval vert-jaune, dont le cavalier sinistre s'appelait la Mort, suivie par la cohorte de l'enfer, et appelée à ravager le quart du monde.

Le cinquième sceau était celui des martyrs égorgés pour avoir été fidèles à la parole de Dieu et qui, gisant sous l'autel, réclamaient vengeance d'une voix forte. Ils reçurent chacun une robe blanche avec la promesse que justice serait faite lorsque leur nombre serait complété par l'immolation de leurs nouveaux frères. Lorsque le sixième sceau fut brisé, d'étonnantes merveilles se manifestèrent : le soleil devint noir et la lune couleur de sang, les étoiles tombèrent, le ciel se retira comme un feuillet qu'on roule, les monarques et tous les grands, ainsi que les esclaves eux-mêmes, coururent se cacher dans les cavernes, car était arrivé le jour formidable de la colère de l'Agneau.

II

Mais, à lui seul, le septième et dernier sceau devait révéler plus de prodiges encore. Aussi son ouverture est-elle précédée de rites qui attirent l'attention sur son importance spéciale.

Tout d'abord, pendant que quatre anges retiennent les souffles du ciel, un autre messager céleste marque au front les 144.000 élus qui doivent triompher de la grande tribulation, purifier leur robe dans le sang de l'Agneau et être admis à lui faire une radieuse escorte. Puis, après un silence d'une demi-heure, rempli d'attente et de terreur, un ange fait brûler des parfums d'encens devant Dieu ; il remplit son encensoir du feu de l'autel et le jette sur la terre. Aussitôt éclatent des tonnerres, brillent des éclairs, tandis que des voix se font entendre au milieu des ébranlements sismiques.

Un ange encore se met à sonner de la trompette : aussitôt tombe sur l'univers une grêle mêlée de feu et de sang qui ravage le tiers de la surface du sol. Autre sonnerie d'un second ange : quelque chose comme une grande montagne embrasée de flammes est précipitée dans la mer, dont la troisième partie se trouve changée en sang. Un nouvel éclat de trompette amène un sinistre nouveau : une grande étoile tombe du ciel comme une torche, elle brûle une partie des fleuves et des sources, en change d'autres en absinthe amère, ce qui amène la mort d'une multitude d'hommes. Le quatrième ange sonne à son tour : cette fois ce sont le soleil, la lune et les étoiles qui sont partiellement atteints par le fléau. Ils s'obscurcissent si bien que toute clarté s'affaiblit, tandis qu'un aigle prend son essor et vole à travers les espaces du ciel, en annonçant les désastres futurs qui vont encore se succéder.

La cinquième trompette annonce la chute d'une étoile qui ouvre le puits de l'abîme : une fumée énorme s'échappe ; il en sort des sauterelles prodigieuses qui, pendant cinq mois, auront le pouvoir de tourmenter les humains qui n'ont pas le signe de Dieu, au point que ceux-ci en arriveront à désirer la mort. Le roi de ces animaux étranges, appelé l'Exterminateur, dirige la dévastation.

Mais après cela, tout n'est pas encore fini : à la sixième sonnerie, une voix s'élève de l'autel d'or érigé devant Dieu et ordonne de libérer les quatre anges liés sur le fleuve Euphrate. Ces terribles envoyés sont à la tête d'armées farouches ; ils détruisent un tiers de l'humanité sans que le reste fasse, malgré cela, pénitence. Aussi le Voyant reçoit-il l'ordre de manger le livre prophétique, puis de mesurer le Temple, sauf le vestibule qui sera profané par les peuples. Deux témoins du Seigneur prophétisent, mais la Bête les tue, sans pouvoir empêcher leur résurrection immédiate, et la dixième partie de la cité est ravagée.

La victoire du ciel est célébrée par les vieillards, au son de la septième trompette. Une femme met au monde un fils roi, que le dragon essaie en vain de lui ravir. Deux bêtes s'acharnent à séduire les hommes. Tandis que l'Agneau se dresse sur Sion, les anges prédisent la ruine de la grande Babylone, et le Fils de l'homme lance sa faucille sur la terre pour une effroyable moisson, tandis qu'un ange vendange les grappes qui seront foulées dans le lac de la colère de Dieu.

Mais voici que soudain le spectacle change. D'une part, les élus divins, ayant triomphé de la Bête, voguent sur une mer lumineuse et translucide, et chantent sur des harpes des hymnes sacrés. D'autre part, en un contraste émouvant, une nouvelle cohorte de sept anges s'apprêtent à répandre sur la terre le contenu de sept coupes, c'est-à-dire les suprêmes fléaux par quoi « la colère de Dieu sera consommée. » Voici ces dernières plaies, plus effrayantes que celles qui affligèrent l'Egypte au temps de Moïse : un ulcère malin fait périr bien des hommes, la mer prend l'aspect du sang, à leur tour les rivières deviennent sanguinolentes, le soleil brûle les humains sous son ardeur de feu ; le royaume de la Bête devient ténébreux et les hommes « se mordent la langue » à force de douleur ; le fleuve Euphrate se tarit pour ouvrir la route aux invasions venues de l'Orient : enfin le septième ange annonce le cataclysme souverain : les îles, les montagnes s'effondrent, la terre tremble, engloutissant les villes, et Babylone succombe sous la fureur du ciel.

Pendant ce temps, trois envoyés de Dieu montrent à l'apôtre d'abord la ville immense et infâme, puis la ruine de cette cité symbolique, ruine dont elle ne doit jamais se relever. Pourtant tout n'est pas fini encore : une bataille suprême va mettre aux prises le dragon des puissances infernales directement avec le Verbe du Seigneur. C'est naturellement l'esprit mauvais qui succombe : il est lié pour mille ans au fond de l'abîme et pendant ce temps de paix le Christ règne, environné de ses saints. Au bout de cette période, le démon est délivré, mais pour un temps assez bref. Il suscite de nouvelles luttes contre l'immuable Vérité. Sa nouvelle défaite est consacrée par son châtiment définitif, et il est précipité éternellement dans l'enfer avec tous ceux qui n'ont pas été prédestinés au salut.

Alors sont créés des cieux nouveaux ainsi qu'une terre nouvelle : la cité sainte, la Jérusalem surnaturelle, règne sur les décombres de l'ancien univers disparu. Elle triomphe dans une splendeur sans égale. Et S. Jean termine sa prophétie par une affirmation solennelle, corroborée par Jésus lui-même, de la réalité de tous ces prodiges qui doivent advenir pour la gloire de Dieu.

III

Tel est le texte : infiniment poétique et sublime, mais aussi profondément mystérieux. Depuis les premiers âges de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, des foules de savants, théologiens, mystiques, exégètes, se sont donné beaucoup de mal pour en fournir des explications plus ou moins satisfaisantes. Pour exposer toutes leurs hypothèses différentes, il faudrait des volumes. Nous allons simplement indiquer, dans leurs

grandes lignes, les trois systèmes d'interprétation les plus généralement adoptés.

Le premier se recommande de l'autorité d'André de Césarée et de S. Bède le Vénérable, mais il a été surtout développé à partir du XII[e] siècle. Si on l'adopte, on admettra que S. Jean a voulu décrire l'histoire entière de l'Eglise, depuis ses origines jusqu'à la consommation du monde. Il faudrait donc répartir les événements prophétisés depuis la fin du I[er] siècle jusqu'à cette date, absolument impossible à connaître, où le Christ reviendra pour juger les vivants et les morts. On conçoit qu'une telle opération soit particulièrement malaisée, d'autant plus que l'époque du jugement général est totalement indéterminée. En fait, chacun des commentateurs qui ont voulu suivre cette méthode, et S. Grégoire le Grand lui-même, ont commis l'erreur de supposer qu'ils vivaient aux derniers temps du monde et que les calamités de leur période étaient celles qui annonçaient immédiatement la catastrophe finale. Il ne resterait donc rien de prédit pour les temps modernes. D'autre part, comment expliquer alors que l'univers ait subsisté jusqu'aujourd'hui ?

Une autre méthode est celle qui consiste à dire que l'Apocalypse prévoit seulement l'ère des persécutions ou tout au plus les premiers siècles de l'Eglise, en annonçant son triomphe sur la religion de l'Ancienne Loi ainsi que sur le paganisme. Depuis Salmeron jusqu'à Bossuet, cette théorie, relativement nouvelle, a entraîné un certain nombre de bons esprits. Mais dans son principe seulement. Car dès qu'il s'agit de passer aux applications pratiques et d'accommoder tel détail de la vision à tel événement historique, personne ne se trouve plus d'accord. Pourtant, il est infiniment plus simple d'interpréter une prophétie déjà réalisée qu'une prédiction qui ne doit être confirmée que dans un avenir encore mystérieux. Sans être irréfragable, cette objection nous paraît assez sérieuse pour empêcher que l'on accueille sans un examen approfondi cette seconde manière de voir.

Notons enfin la thèse de ceux d'après qui, dans l'Apocalypse, l'histoire générale de l'Eglise serait rapidement esquissée, seulement dans ses traits principaux, mais la majeure partie du livre serait consacrée à prophétiser les bouleversements qui se multiplieront lorsque paraîtra l'Antéchrist, peu avant la fin de ce monde. S. Irénée, S. Hippolyte, S. Augustin, semblent se ranger à cet avis, au moins en principe, et ils ont été suivis au cours des siècles par un certain nombre d'interprètes. Nous aurions donc, dans l'Apocalypse, une annonce de ce qui se passera à l'époque où Dieu jugera bon de supprimer la terre ou tout au moins l'humanité. Il va sans dire que cette doctrine soulève aussi des objections. D'ailleurs seuls pourront la garantir comme certaine ceux qui auront assisté à ces catastrophes et auront ainsi confronté la prophétie avec son exécution.

* *

Quoi qu'il en soit, notre incertitude actuelle ne doit nous causer aucun trouble. Bien des points des prophéties de l'Ancienne Loi, qui nous paraissent évidents, sont restés obscurs tant que la réalité des faits n'a pas aidé à leur explication. Il en sera de même pour l'Apocalypse, que certaines générations futures comprendront sans doute mieux que nous, à la lumière des événements. Cet ouvrage ne nous en est pas moins précieux, car il n'a pas été écrit pour satisfaire aux curiosités indiscrètes ou inutiles : il comporte de grandes leçons dont la principale est que nous devons nous tenir sans cesse prêts à l'avènement du Fils de l'homme, en faisant tout ce qui est en nous pour que notre âme puisse le recevoir, même à l'improviste, dans la paix, la justice, la grâce et la charité.

LXXII

CONCLUSION

Avec l'Apocalypse se clôt la Sainte Bible, c'est-à-dire le texte de la Révélation officielle qui s'achève à la mort du dernier des Apôtres. Désormais, le Seigneur pourra encore favoriser telle ou telle âme de communications particulières, mais il s'est interdit de plus rien ajouter, officiellement et authentiquement, au Code scripturaire de notre foi. Nous nous trouvons donc en présence d'un texte complet et définitif, que nous avons à utiliser pour l'illumination de notre intelligence et l'orientation de notre conduite en vue du salut éternel.

I

Marquée au coin de l'indéfectible Sagesse, la Sainte Bible s'offre à nous, non pas comme une collection fragmentaire de volumes épars, mais comme un ensemble qui s'adresse à toutes les puissances de notre âme.

Notre intelligence peut y assouvir son désir de connaître, dans les ouvrages didactiques qui contiennent la doctrine, comme dans les livres historiques qui relatent les événements sacrés. Les uns et les autres s'appuient mutuellement pour nous permettre de former en nous une conviction durable et certaine. En effet, les motifs humains de crédibilité sur lesquels se base logiquement notre foi surnaturelle peuvent se résumer dans la démonstration de ces quelques principes : il existe réellement un Etre suprême, créateur et dominateur de tout ce qui existe, et que nous appelons Dieu. — Ce Dieu a pu communiquer aux hommes les notions intellectuelles et morales que la faiblesse de leur nature ne leur aurait pas permis de découvrir par eux-mêmes. — Cette révélation est infaillible, parce que Dieu, infiniment parfait, ne peut ni se tromper ni nous induire en erreur. — En fait, cette révélation s'est produite à différentes époques et dans des conditions historiques telles que toute possibilité d'hésitation ou de doute doit être exclue. — La conclusion qui s'impose est que nous devons croire tout ce qui nous a été révélé, et pratiquer tout ce que Dieu nous a prescrit.

C'est alors seulement que commencera la croyance surnaturelle qui nous permettra de substituer à nos jugements humains une adhésion sainte à la vérité, adhésion fondée sur la véracité du Seigneur. Or la Bible nous fournit à la fois tous les éléments nécessaires pour étayer nos motifs de crédibilité, comme pour établir notre foi proprement dite : il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir des exposés que nous avons faits de ses différentes parties.

Notre cœur, à son tour, trouve autant de satisfaction que notre esprit, dans la méditation des Saintes Ecritures. En effet, le Seigneur, qui nous voulait entièrement à lui, ne s'est pas borné à nous soumettre de froids exposés doctrinaux. Il a tenu à émouvoir notre sensibilité, afin de développer notre ferveur.

Tel est le but auquel tendent plus spécialement ces livres poétiques qui forment le fond de la prière liturgique, et qui contiennent abondamment tout ce qu'il faut pour fournir à nos âmes une alimentation spirituelle, nécessaire à la vie de la grâce. Le recueil des Psaumes, pour ne prendre qu'un exemple, ne convient-il pas à toutes les situations de l'existence? Dans la peine et dans le deuil, comme dans la joie et le succès, nous y trouvons des formules pieusement appropriées aux circonstances. Notre lassitude découragée y puise un réconfort, et nos élans d'exaltation y rencontrent de quoi s'orienter. Le pécheur leur emprunte l'expression de son repentir, en même temps que le juste les chante pour glorifier le Très-Haut en lui exprimant sa reconnaissance. Et les Psaumes sont loin d'être le seul livre sacré qui nous apporte un pareil secours.

Enfin notre volonté est à son tour fortifiée par la lecture de la Bible, qui nous montre le but à atteindre et les dangers à éviter. Les commandements du fidèle y sont inscrits de façon si nette que l'on ne court aucun risque de s'égarer. Il suffit de vouloir les traduire dans ses actes personnels, et notre énergie même est constamment soutenue, élevée, réchauffée par les plus émouvantes exhortations.

La Bible atteint donc l'homme tout entier, et elle suffit par elle-même, pourvu qu'on veuille la comprendre et en réaliser les maximes, à assurer à tous l'accomplissement de notre destinée immortelle.

II

On a souvent remarqué, avec beaucoup de justesse, que la Bible tout entière gravite autour de N.-S. Jésus-Christ. Partie du péché originel pour aboutir à la prédiction de la vie future, elle converge autour du dogme capital de la Rédemption. C'est là une vérité indiscutable, que rendent plus claire les explications que nous avons données.

Et cela est tout naturel, si l'on ose s'exprimer ainsi devant de telles réalités. Cela résulte du plan que Dieu a établi pour notre salut.

Sans doute, si Adam n'avait pas péché, entraînant toute sa race dans sa ruine, il n'aurait pas été besoin d'une rédemption, la Bible n'aurait pas été écrite peut-être, et, en toute hypothèse, elle aurait été différente de ce qu'elle est. Mais les faits sont là, et rien ne vaut contre les faits. Par la déchéance de nos premiers parents, nous nous trouvons tous, à toutes les époques et dans tous les pays, constitués dans un état d'hostilité envers Dieu. Un malheur inévitable plane sur nous.

Mais si la justice du Seigneur l'oblige à maintenir ses décrets sévères, sa bonté l'incite à nous libérer et à reconstituer notre destin. C'est dans ce but que s'incarne le Fils de Dieu, afin d'expier la faute originelle avec tous les péchés qui la suivent, pour que l'humanité rentre en grâce auprès du Très-Haut. Nul ne contestera que cet événement est le point culminant de l'histoire du monde.

Il est donc nécessaire et logique que le mystère de Bethléem, complété par celui du Golgotha, reçoive tout le retentissement nécessaire pour produire des fruits abondants. Le sacrifice de Jésus serait en partie inutile si les hommes l'ignoraient ; la gloire de Dieu y trouverait peut-être son compte, mais les pécheurs ne seraient pas rachetés. Le ciel ne saurait se plaire à une œuvre aussi imparfaite. Voilà pourquoi il trouve le moyen de diffuser le plus possible le grand fait de la Rédemption, afin qu'une multitude de mortels soient à même d'en profiter.

Dans ce but, Dieu commence son action très longtemps à l'avance : a l'instant même où il fulmine le décret qui expulse nos premiers parents du Paradis terrestre, il leur annonce un Messie à venir, et cette prédiction peut suffire à les préserver du désespoir. Peu à peu, au cours des siècles qui se succèdent, la prophétie se répète, s'accentue, se développe. Elle s'entoure de symboles ; elle s'exprime par la voix des patriarches, par les oracles des prophètes, par les prescriptions mêmes de la Loi.

Pourquoi une pareille insistance ? Pour deux motifs : d'abord pour que le fait, quand il se produira, ne puisse être raisonnablement contesté ; ensuite pour que tous les humains qui auront à vivre avant l'avènement du Christ, puissent néanmoins s'agréger d'avance à la Rédemption par l'espérance, et bénéficier ainsi de ses heureux résultats. On voit sans peine, maintenant, combien il est juste de dire que tout le Testament de la Loi ancienne se rattache à N.-S. Jésus-Christ.

Quant au Testament nouveau, est-il nécessaire d'en parler ici ? Qui ne se rend compte que les Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres, l'Apocalypse elle-même ont comme objet essentiel de répandre la doctrine du Sauveur, afin de mieux faire régner sa loi? La partie antérieure de la Bible n'était qu'une préfiguration : nous sommes ici dans le parfait rayonnement de l'œuvre divine, qui garantira le suprême bonheur aux hommes de bonne volonté.

Remarquons du reste que les deux Testaments, loin de s'opposer, se complètent et, réciproquement, se confirment. S. Augustin a pu dire à bon droit que le Nouveau était caché dans l'Ancien, et que celui-ci éclate dans le premier. De même que les prophètes, anticipant sur le déroulement des faits, décrivent d'avance les scènes de la Nativité ou de la Passion que préciseront les Evangélistes, ainsi les Apôtres et les prédicateurs chrétiens se référeront aux textes de l'Ancien Testament pour justifier leurs assertions et corroborer leur doctrine. Les deux sections de la Sainte Bible doivent donc être réunies afin de former un tout complet, qui démontrera l'union essentielle entre Jéhovah, le Verbe, et le Paraclet en établissant l'unité fondamentale de la véritable Religion.

Mais la clef de voûte de ce monument mystique ne saurait être que le Sauveur, puisque c'est lui qui, homme et Dieu, rapproche la Divinité du genre humain par sa médiation souveraine. Il n'y a rien d'étonnant à cela, et Pascal résume fort bien cette situation dans une de ses Pensées : « Jésus-Christ, que les deux Testaments regardent, l'Ancien comme son attente, le Nouveau comme son modèle, tous deux comme leur centre. »

La Sainte Bible est divine, avant tout parce qu'elle est inspirée par l'Esprit-Saint. Mais on peut dire qu'elle l'est aussi, au moins dans une certaine mesure, parce qu'elle concentre tout ce qu'il nous est nécessaire de savoir au sujet de la révélation, développée et exaltée par le Christ. Aucun livre écrit par les hommes, fût-il l'ouvrage des théologiens les plus profonds ou des mystiques les plus ardents, ne saurait, en aucune façon, oser se comparer à celui-là.

III

Dans ces conditions, quelle doit être notre attitude à l'égard du Livre divin par excellence ?

Avant tout, celle du respect le plus profond, tant à cause des vérités surnaturelles qu'il renferme que de l'Auteur qui en a dicté les lignes. Pour peu que